

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
NIF N° 41000200001608501032

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 18 /2025 DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, le Président de la commune EUCALYPTUS informe l'ensemble des candidats et soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°16-2025, paru dans le BOMOP et les journaux électroniques et les quotidiens nationaux **الجزائر** et **e-Bourse** en date du **12/11/2025** relatif à l'opération :

• **TRAVAUX REALISATION RESEAU D'ALIMENTATION EN EAUX POTABLE A LA CITE ZOUAOUI.**

Qu'après étude et examen des offres, le marché est attribué provisoirement à :

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE	NIF ENTREPRISE	CRITÈRES DE CHOIX				Observations
		NOTE TECHNIQUE/ 50 NOTE ELIMINATOIR <25	DELAIS DE REALISATION	MONTANT DE LA SOUMISSION DA/TTCC	MONTANT DE LA SOUMISSION APRES CORRECTION DA/TTCC	
ETBH BOUCIF IBRAHIM	170165300330129	26.5	10 MOIS	66.778.477,92 DA	67.141.332,72 DA	PRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT ET MOINS DISANT FINANCIEREMENT

Conformément à l'article 82 Du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, le recours est introduit auprès de la commission communale des marchés publics des Eucalyptus dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, dans le BOMOP (bulletin officiel des marchés de l'opérateur public), la presse, ou le portail des marchés publics, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant. La commission communale des marchés publics des Eucalyptus prend une décision, dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours cité ci-dessus.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, à se rapprocher au service des marchés, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

LE PRESIDENT DE L'APC

DES EUCALYPTUS